Délibération n°152/2025

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 19 septembre 2025 Nombre de présents : 63

Effectif légal du conseil communautaire : 80 Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de votants : 69

Date d'affichage: 19 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bléneau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-neuf septembre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés: ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BOURDETTE Didier, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUILLAUME Philippe, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LETELLIER Francis, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VAN DAMME Hervé, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique.

<u>Délégués titulaires excusés</u>: BROUSSEAU Chantal, CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), COUET Micheline (suppléant M. Bourdette), DUFOUR Vincent, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Rigault), LHOTE Mireille, PICARD Christine, PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

<u>Délégués absents</u>: CHAMPAGNAT Jean-Louis, DA SILVA MOREIRA Paulo, LEPRÉ Sandrine, LOURY Jean-Noël, MICHEL Nathalie, PRIGNOT Roger.

Secrétaire de Séance : BEAUJARD Maryse

OBJET : Avenant n°3 pour le lot 13 – CLOISONS/DOUBLAGES/PLAFONDS SUSPENDUS au marché de travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal à Toucy

- Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L 2113-6 et L 2123-7,
- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération n°313/2021 autorisant la construction d'un centre aquatique sur la commune de Toucy,
- Considérant le montant du devis AVE00000255 de moins-value de l'entreprise WE SOL'D pour un montant total de 8 085,00 € HT correspondant à la suppression du linéaire en bois au-dessus de l'accès aux douches ;
- Considérant le montant du devis DE00000665 de l'entreprise WE SOL'D pour un montant total de 2 865,00 € HT correspondant à la fourniture et la pose d'une imposte en plaque de plâtre WAB avec les bandes et les joints ;

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025 Publiè le 30/09/2025 ID : 089-200067130-20250925-152_2025-DE

Délibération n°152/2025

- Considérant le montant du devis AVE00000318 de l'entreprise WE SOL'D pour un montant total de 2 602,44 € HT correspondant à la fourniture et la pose d'un plafond en plaque de plâtre WAB avec les bandes et les joints dans la tisanerie ;
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (69 voix pour) :

- Valide l'avenant n°3 pour le lot 13, de l'entreprise WE SOL'D pour un montant total de moins-value de 2 626,56 € HT soit 3 151,87€ TTC portant ainsi le marché global à un montant de 169 669,42€ soit 203 603,30€ TTC.
- Autorise le Président à signer l'avenant n°3 du lot 13 pour la construction d'un centre aquatique intercommunal à Toucy.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour extrait certifié conforme Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI